



INFOMESNIL



Mensuel - N° 2021 – 02

Mercredi 3 février 2021 - <http://www.mesnil-saint-loup.fr>



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie au public : Le mardi de 17h00 à 19h00 et le jeudi de 16h00 à 19h00

Téléphone : 03.25.40.42.17 – Mail : mairie-mesnil-saint-loup@wanadoo.fr

Informations de la mairie

Mise en place de nouveaux défibrillateurs à proximité des bâtiments communaux

Les lois ERP (*Etablissement recevant du Public*) impliquent un équipement de tous les ERP de catégorie 4 à compter du 1er janvier 2021. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037839290/2020-11-12>

Dans ce cadre, le Ministère des Solidarités et de la Santé, indique que « lorsque plusieurs ERP sont situés sur un même site géographique, l'équipement en DAE peut être mutualisé. Par même site géographique est entendu la possibilité d'accéder au DAE mutualisé, à tout moment, dans un délai compatible avec l'urgence cardiaque, c'est-à-dire en moins de 5 minutes.

En plus de celui équipant le local des pompiers place du Terreau depuis plusieurs années, la municipalité a acquis 2 nouveau DAE (*défibrillateurs automatisés externes*) avec boîtier chauffant pour pose extérieur dans le but de pouvoir être utilisé par tous.

Ainsi, l'ensemble de nos bâtiments communaux (ERP) se trouvent à proximité directe (3 minutes maximum à pied), d'un défibrillateur selon le maillage suivant :

- Local pompiers + bibliothèque + salle socio-culturelle (atelier) + Mairie : DAE existant situé au local des pompiers place du Terreau.

- Salle-polyvalente + église + chapelle + maison paroissiale : DAE posé à la Salle-polyvalente et fixé vers la porte principale côté IMPRO.

- Gymnase + vestiaires foot + stade + skate-Park et terrain de tennis : DAE posé au gymnase et fixé côté porte principale.

Ces 2 défibrillateurs sont déclarés à un organisme national qui les recense et les géolocalise sur toutes les applications smartphones et mobiles.

Signalétique, que vous trouverez à proximité des différents bâtiments communaux :



Le Maire,
Michael SIMON

Implantation d'un pylône de radio télécommunication

Comme évoqué sur l'Infomesnil du 2 décembre 2020 et afin de résoudre les problèmes de mauvaises réceptions de la téléphonie mobile, la municipalité a validé en sa séance du 29 janvier 2021, la pose d'un pylône multi-opérateur (voix/SMS et très haut débit mobile 4G) sur le territoire de Mesnil-Saint-Loup.

Extrait de la délibération du conseil municipal en date du 29 janvier 2021 :

Objet : Implantation d'un pylône de radio télécommunication - projet d'infrastructure Radio télécom.

Dans le cadre d'un projet national de déploiement du réseau de radio télécommunication en zone rurale, la société ATC, hébergeur télécom, a sollicité le M. le Maire afin d'étudier la possibilité d'implanter un pylône sur la commune de Mesnil-Saint-Loup. Après une visite de terrain et étude de la zone à couvrir, une proposition de parcelle communale a été faite sur la parcelle cadastrée suivante : La Cruée – 10190 Mesnil-Saint-Loup et cadastrée : Section ZB Parcelle 15, représentant une surface d'environ 70 m².

Signature de la Convention de mise à disposition

Dans l'hypothèse où l'ensemble des conditions permettant l'implantation d'un point haut sur l'Emplacement désigné seraient réunies, la Collectivité s'engage à signer avec ATC France une Convention de mise à disposition selon les principaux termes et conditions suivantes :

- Durée : 12 ans
- Surface louée : 70 m²
- Redevance annuelle versée à la commune : Neuf cents Euro Nets (900€ net).

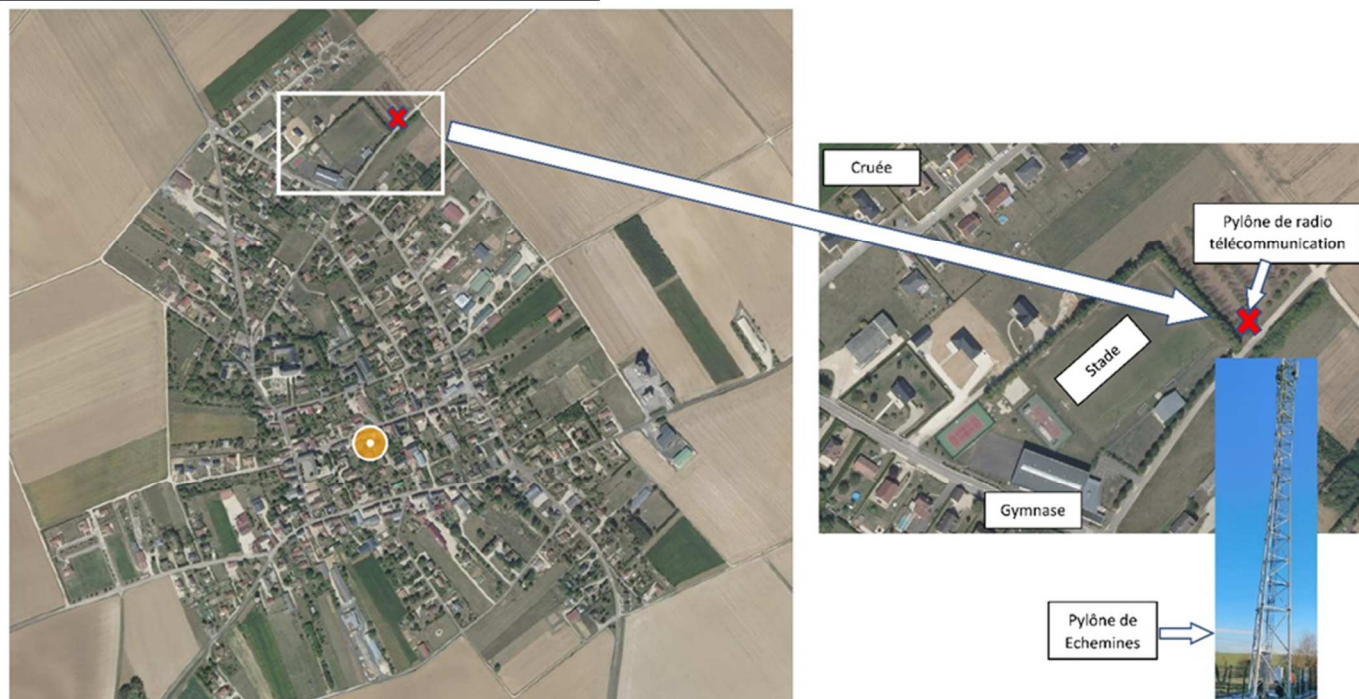
Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'étude de projet d'infrastructure de radio télécommunication sur la commune.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

ACCEPTÉ l'étude et l'implantation du pylône Radio télécom derrière le stade, section ZB Parcelle 15, représentant une surface d'environ 70 m² selon les conditions évoquées ci-dessus.

Implantation du pylône sur plan de Mesnil :



Subventions aux associations

En sa séance du 29 janvier, le conseil municipal a voté l'attribution des subventions municipales suivantes :

Associations Mesnillates

A.C.M	Association Culturelle de Mesnil	<i>Pas de demande</i>
A.P.E.L	Association de parents d'élèves de l'enseignement libre: Pour les Elèves de Mesnil : 22€ X 42 primaire + 40€ X 35	2 324 €
A.S.O.F.A	Alliance Sud Ouest Football Auboisi	1 200 €
A.V.C.L	Association Vanne Culture et Loisirs	250 €
Chasseurs Mesnillats	/	300 €
Comité des fêtes	/	1 500 €
E.S.M	Entente Sportive Mesnilloise	<i>Pas de demande</i>
Pompiers	Amicale des Sapeurs Pompiers de Mesnil-Saint-Loup	800 €

Autres associations

A.D.A.M.A	<i>Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Aube</i>	100 €
A.D.M.R	<i>Aide à domicile en milieu rural</i>	1 000 €
Amicale des donneurs de sang	/	100 €
A.C.M.M	<i>Anciens combattants et médailles militaires</i>	50 €
C.F.A	<i>Centre de Formation d'Apprentis</i> 55€ par élève de Mesnil-Saint-Loup	55 €
Ecole des métiers	55€ par élève de Mesnil-Saint-Loup	55 €
E.E.M.A	<i>Ecole des enfants malades de l'Aube</i>	100 €
E.P.I.S.O.L	<i>Epicierie Solidaire</i>	100 €
Fondation du patrimoine	/	75 €
Handisport	/	75 €
Prévention routière	/	50 €
Protection civile	/	100 €
Resto du cœur	/	50 €
Secours catholique	/	50 €
U.D.C.A.F.N	<i>Union départemental des combattants d'Afrique du Nord</i>	150 €
Total :		8 484 €

Le conseil Municipal de Mesnil-Saint-Loup

Masques jetés au sol - RAPPEL

La crise sanitaire que nous traversons nous impose des règles d'hygiène et de distanciation lorsque nous sommes amenés à croiser d'autres personnes, en portant un masque. Nous constatons toujours par endroit des masques abandonnés à même le sol.

Nous vous rappelons que vous risquez une amende de 135€ pour dépôt de déchets sur la voie publique. Merci pour votre civisme.



Tarifs 2021 – Locations de salles – Tables et bancs – Concessions cimetière

Location tables et bancs (tarifs identiques depuis 2016) :

- Quantité disponible : 20 tables et 30 bancs.
- L'ancien matériel de la kermesse n'est plus disponible.
- Minimum de facturation : 10€00 - Gratuit pour les associations Mesnillates.
- Pour les habitants de Mesnil-Saint-Loup : **Tables 3,00 € l'unité – Bancs : 2,00 € l'unité**

Location de la Salle Polyvalente aux particuliers (tarifs identiques depuis 2012) :

	Mesnil St Loup		Extérieur	
	Été*	Hiver*	Été*	Hiver*
Grande salle avec cuisine	235€	295€	395€	465€
Grande salle sans cuisine	185€	225€	295€	365€
Petite salle avec cuisine	125€	165€	205€	235€
Petite salle sans cuisine	65€	75€	95€	105€
<i>Caution salle</i>	<i>Montant identique à celui de la location</i>			
<i>*Périodes : Tarif hiver : du 15 octobre au 15 avril - Tarif été : du 16 avril au 14 octobre</i>				

- Mise à disposition gratuite de la vaisselle aux associations locales et extérieures, ainsi qu'aux habitants de Mesnil.
- Locations extérieures : +1€ par personne le couvert complet.
- Capacité de la grande salle polyvalente limitée à 220 personnes. *Attestation d'assurance obligatoire.*

Location de la Salle socioculturelle (atelier) aux particuliers (tarifs identiques depuis 2017) :

Été*	Hiver*
70,00 € la journée	110,00 € la journée
100,00 € le week-end <i>Du samedi matin au dimanche soir</i>	150,00 € le week-end <i>Du samedi matin au dimanche soir</i>
70,00 € la journée supplémentaire	100,00 € la journée supplémentaire
Montant de la caution de la salle identique à celui de la location	
<i>*Périodes : Tarif hiver : du 15 octobre au 15 avril - Tarif été : du 16 avril au 14 octobre</i>	

- *Pas de cuisine - Interdiction d'introduire dans la salle un four électrique ou à gaz, un réfrigérateur ou congélateur. Seuls sont autorisés le four à micro-ondes, bouilloire ou cafetière. Matériel non fourni.*
- *Location proposée uniquement pour les habitants de Mesnil-Saint-Loup.*
- *Capacité d'accueil de la salle socioculturelle : 50 personnes au maximum. Attestation d'assurance obligatoire.*

Gymnase et vestiaires : *Location et l'utilisation possibles que pour les associations. Aucune utilisation provenant d'un particulier ou d'une entreprise ne pourra être acceptée.*

Terrains constructibles lotissement Communal « Les Vieilles Vignes » Route de Pâlis : 38€ TTC le m² (depuis 2017)

Concessions au cimetière communal de Mesnil-Saint-Loup :

- Concession classiques de 2m20 x 1m00 : Durée de 30 ans : 140€ / 50 ans : 200€
- Concessions pour cavurnes : 30 ans : 140 € / 50 ans : 200 € / Cavurne « prête à l'emploi » : 550 €

Centre de vaccination Aubeois (au 15 janvier 2021)

Centre hospitalier de Troyes

Adresse : 101 avenue Anatole France

Ouvert

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8h à 18h

Prise de rendez-vous pour se faire vacciner :
- par téléphone : 03 25 49 75 84
- par le site Doctolib :
<https://www.doctolib.fr> (choisir sa commune)

CENTRE de dépistage et de vaccination de Troyes Champagne Métropole (ex-Lidl)

Adresse : rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Ouvert

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au samedi, de 8h à 18h

Prise de rendez-vous pour se faire vacciner :
- par téléphone : 03 25 49 75 84
- par le site Doctolib :
<https://www.doctolib.fr> (choisir sa commune)

CENTRE Romilly-sur-Seine Salle des fêtes François Mitterrand

Adresse : 70 avenue Pierre Brossolette

Ouvert à compter du 18 janvier 2021

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 14h à 17h
(sauf les mercredis 10/02 – 10/03 – 14/04 => don
du sang)

Prise de rendez-vous pour se faire vacciner :
- par téléphone : 03 25 39 43 88

Centre hospitalier de Romilly-sur-Seine - GHAM

Ce centre est ouvert aux seuls professionnels
de santé.

CENTRE Bar-sur-Aube Maison de Santé Pluri-disciplinaire

Adresse : 5 rue du Jard

Ouvert à compter du 18 janvier 2021

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 14h à 16h

Prise de rendez-vous pour se faire vacciner :
- par téléphone : 03 25 92 53 30
- par le site Doctolib :
<https://www.doctolib.fr> (choisir sa commune)

CENTRE Bar-sur-Seine Maison de Santé Pluri-disciplinaire et communauté professionnelle territoriale de santé du Sud-Est aubeois

Adresse : rue du stade

Ouvert à compter du 18 janvier 2021

Jours et heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h

Prise de rendez-vous pour se faire vacciner :
- par téléphone : 03 25 29 82 41
- par le site Doctolib :
<https://www.doctolib.fr> (choisir sa commune)

Calendrier des manifestations

Pour 2021, il est fort probable que nous ne pourrons pas organiser notre traditionnel repas des aînés (*voir pour un décalage en automne, ou une possibilité de distribution de colis*), ni même les autres manifestations habituelles. Nous n'avons donc pas le choix que de patienter encore et d'attendre la fin de cette crise sanitaire qui dure depuis plus de 1 an.

Numéros d'urgence


15	SAMU	Urgences médicales, détresse vitale. Le Samu traite aussi les demandes de transport ambulanciers et de soins vers les permanences.
17	GENDARMERIE POLICE	Pour signaler une infraction (Violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage, etc...)
18	SAPEURS POMPIERS	Incendies, fuite de gaz, accidents et urgences médicales. Signaler une situation dangereuse.
112	NUMERO D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE	Pour les appels d'urgence dans tous les pays de l'Union Européenne.
114	APPEL D'URGENCE POUR PERSONNES MUETTES MALENTENDANTES	Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou parler.
119	ALLO ENFANCE MALTRAITEE	Le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.
197	ALERTE ATTENTAT	Pour centraliser la récolte d'informations et de témoignages en cas d'alerte.
116 000	ENFANTS DISPARUS	Le numéro d'appel d'urgence 24h/24 en France et dans les DOM TOM.
03 83 22 50 50	CENTRE ANTI POISON - NANCY	Centre d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants, médicamenteux, industriels et naturels. Aide par téléphone au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des


Informations diverses

Petites annonces

/


**** Prochain infomesnil : mercredi 3 mars 2021 ****





Contre la Covid-19, je me vaccine

Ensemble, faisons reculer l'épidémie



POUR LUTTER CONTRE L'ÉPIDÉMIE :
gestes barrières, port du masque, tests et vaccins